

KANAKY - Pour le droit à l'autodétermination et le respect du peuple Kanak, il faut repousser le referendum !

9 novembre 2021

KANAKY pour le droit à l'autodétermination et le respect du peuple Kanak, il faut repousser le referendum !

Dans un mois, le 12 décembre 2021, est prévu le troisième referendum concernant l'avenir de la Kanaky/Nouvelle Calédonie. Il s'agit du processus de décolonisation défini par les Accords de Nouméa de 1998, faisant suite aux Accords de Matignon de 1988. C'est le gouvernement français qui a fixé cette date, en accord avec les partisans de la Kanaky française. Il l'a fait sans prendre en compte l'avis des mouvements indépendantistes Kanak - coutumiers, associatifs, syndicaux et politiques - qui, tous, proposaient que ce soit au second semestre 2022, après les élections présidentielles et législatives françaises.

Bien que la date ait été imposée par l'État français et les mouvements colonialistes, tous les mouvements indépendantistes avaient décidé de participer au referendum et de mener unitairement la campagne pour le Oui à l'indépendance.

La situation sanitaire ne permet plus d'organiser ce referendum en décembre 2021

Depuis le 9 septembre, on compte 267 morts du COVID-19 en Kanaky. En rapport à la population locale, c'est l'équivalent de plusieurs dizaines de milliers de morts en France. Marque de la situation coloniale et de ses conséquences dramatiques, 75% des décès touchent les communautés kanak et océanienne, c'est-à-dire bien plus que ce que représentent ces communautés dans cette colonie de peuplement. Les cérémonies et rituels liés au deuil n'ont pu se tenir, compte tenu de la situation sanitaire. Au mieux, elles vont se tenir dans les prochaines semaines. Par ailleurs, la pandémie demeure, avec son cortège d'hospitalisations et de morts. Dans ces conditions, comment organiser une campagne électorale, des débats, des meetings, etc. ?

Quelle urgence ?

Le gouvernement français et les partisans de la Kanaky française poussent à faire au plus vite. Venant de forces initialement opposées à tout débat sur la décolonisation, l'auto-détermination et l'indépendance, c'est totalement démagogique. Lors de la dernière réunion du Comité des signataires (de l'accord de Nouméa), c'est le Premier ministre français de l'époque, Édouard Philippe, qui avait proposé que ce troisième referendum se tienne en septembre 2022. L'avenir de la Kanaky ne doit pas être pris en otage par les échéances électorales françaises. C'est ce qui avait été fait en 1988 : en pleine campagne présidentielle cela s'était terminé par le massacre de la grotte d'Ouvéa.

Cela fait 160 ans que le peuple Kanak attend ce moment, qui n'existera que grâce aux grandes luttes qu'il a menées et qui ont été féroceement réprimées ; Les mouvements colonialistes peuvent attendre, on n'en est pas à quelques mois de plus !

Le referendum doit être reporté !

Toutes les organisations membres du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS), les autres partis politiques indépendantistes, l'Union syndicale des travailleurs Kanak et des exploités (USTKE), des associations, et des dizaines de communes appellent à ne pas organiser ce referendum en décembre 2021, à le reporter au second semestre 2022 et à ne pas y participer s'il est maintenu à la date choisie par l'État français et les mouvements colonialistes .

L'Union syndicale Solidaires, membre du Collectif Solidarité Kanaky, est depuis toujours aux côtés de celles et ceux qui revendiquent le droit à l'autodétermination des peuples et luttent contre le colonialisme. Nous soutenons les demandes des organisations du peuple Kanak.

Dans un mois, le 12 décembre 2021, est prévu le troisième referendum concernant l'avenir de la Kanaky/Nouvelle Calédonie. Il s'agit du processus de décolonisation défini par les Accords de Nouméa de 1998, faisant suite aux Accords de Matignon de 1988. C'est le gouvernement français qui a fixé cette date, en accord avec les partisans de la Kanaky française. Il l'a fait sans prendre en compte l'avis des mouvements indépendantistes Kanak - coutumiers, associatifs, syndicaux et politiques - qui, tous, proposaient que ce soit au second semestre 2022, après les élections présidentielles et législatives françaises.

Bien que la date ait été imposée par l'État français et les mouvements colonialistes, tous les mouvements indépendantistes avaient décidé de participer au referendum et de mener unitairement la campagne pour le Oui à l'indépendance.

La situation sanitaire ne permet plus d'organiser ce referendum en

décembre 2021

Depuis le 9 septembre, on compte 267 morts du COVID-19 en Kanaky. En rapport à la population locale, c'est l'équivalent de plusieurs dizaines de milliers de morts en France. Marque de la situation coloniale et de ses conséquences dramatiques, 75% des décès touchent les communautés kanak et océanienne, c'est-à-dire bien plus que ce que représentent ces communautés dans cette colonie de peuplement. Les cérémonies et rituels liés au deuil n'ont pu se tenir, compte tenu de la situation sanitaire. Au mieux, elles vont se tenir dans les prochaines semaines. Par ailleurs, la pandémie demeure, avec son cortège d'hospitalisations et de mort-es. Dans ces conditions, comment organiser une campagne électorale, des débats, des meetings, etc. ?

Quelle urgence ?

Le gouvernement français et les partisans de la Kanaky française poussent à faire au plus vite. Venant de forces initialement opposées à tout débat sur la décolonisation, l'auto-détermination et l'indépendance, c'est totalement démagogique. Lors de la dernière réunion du Comité des signataires (de l'accord de Nouméa), c'est le Premier ministre français de l'époque, Édouard Philippe, qui avait proposé que ce troisième référendum se tienne en septembre 2022. L'avenir de la Kanaky ne doit pas être pris en otage par les échéances électorales françaises. C'est ce qui avait été fait en 1988 : en pleine campagne présidentielle cela s'était terminé par le massacre de la grotte d'Ouvéa.

Cela fait 160 ans que le peuple Kanak attend ce moment, qui n'existera que grâce aux grandes luttes qu'il a menées et qui ont été féroce ment réprimées ; Les mouvements colonialistes peuvent attendre, on n'en est pas à quelques mois de plus !

Le référendum doit être reporté !

Toutes les organisations membres du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS), les autres partis politiques indépendantistes, l'Union syndicale des travailleurs Kanak et des exploités (USTKE), des associations, et des dizaines de communes appellent à ne pas organiser ce référendum en décembre 2021, à le reporter au second semestre 2022 et à ne pas y participer s'il est maintenu à la date choisie par l'État français et les mouvements colonialistes .

L'Union syndicale Solidaires, membre du Collectif Solidarité Kanaky, est depuis toujours aux côtés de celles et ceux qui revendiquent le droit à l'autodétermination des peuples et luttent contre le colonialisme. Nous soutenons les demandes des organisations du peuple Kanak.

KANAKY **pour le droit à l'autodétermination et le respect du** **peuple Kanak, il faut repousser le referendum !**

Dans un mois, le 12 décembre 2021, est prévu le troisième referendum concernant l'avenir de la Kanaky/Nouvelle Calédonie. Il s'agit du processus de décolonisation défini par les Accords de Nouméa de 1998, faisant suite aux Accords de Matignon de 1988. C'est le gouvernement français qui a fixé cette date, en accord avec les partisans de la Kanaky française. Il l'a fait sans prendre en compte l'avis des mouvements indépendantistes Kanak - coutumiers, associatifs, syndicaux et politiques - qui, tous, proposaient que ce soit au second semestre 2022, après les élections présidentielles et législatives françaises.

Bien que la date ait été imposée par l'État français et les mouvements colonialistes, tous les mouvements indépendantistes avaient décidé de participer au referendum et de mener unitairement la campagne pour le Oui à l'indépendance.

La situation sanitaire ne permet plus d'organiser ce referendum en décembre 2021

Depuis le 9 septembre, on compte 267 morts du COVID-19 en Kanaky. En rapport à la population locale, c'est l'équivalent de plusieurs dizaines de milliers de morts en France. Marque de la situation coloniale et de ses conséquences dramatiques, 75% des décès touchent les communautés kanak et océanienne, c'est-à-dire bien plus que ce que représentent ces communautés dans cette colonie de peuplement. Les cérémonies et rituels liés au deuil n'ont pu se tenir, compte tenu de la situation sanitaire. Au mieux, elles vont se tenir dans les prochaines semaines. Par ailleurs, la pandémie demeure, avec son cortège d'hospitalisations et de mort-es. Dans ces conditions, comment organiser une campagne électorale, des débats, des meetings, etc. ?

Quelle urgence ?

Le gouvernement français et les partisans de la Kanaky française poussent à faire au plus vite. Venant de forces initialement opposées à tout débat sur la décolonisation, l'auto-détermination et l'indépendance, c'est totalement démagogique. Lors de la dernière réunion du Comité des signataires (de l'accord de Nouméa), c'est le Premier ministre français de l'époque, Édouard Philippe, qui avait proposé que ce troisième referendum se tienne en septembre 2022. L'avenir de la Kanaky ne doit pas être pris en otage par les échéances électorales françaises. C'est ce qui avait été fait en 1988 : en pleine campagne présidentielle cela s'était terminé par le massacre de la grotte d'Ouvéa.

Cela fait 160 ans que le peuple Kanak attend ce moment, qui n'existera que grâce aux grandes luttes qu'il a menées et qui ont été féroceement réprimées ; Les mouvements colonialistes peuvent attendre, on n'en est pas à quelques mois de plus !

Le referendum doit être reporté !

Toutes les organisations membres du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS), les autres partis politiques indépendantistes, l'Union syndicale des travailleurs Kanak et des exploités (USTKE), des associations, et des dizaines de communes appellent à ne pas organiser ce referendum en décembre 2021, à le reporter au second semestre 2022 et à ne pas y participer s'il est maintenu à la date choisie par l'État français et les mouvements colonialistes .

L'Union syndicale Solidaires, membre du Collectif Solidarité Kanaky, est depuis toujours aux côtés de celles et ceux qui revendiquent le droit à l'autodétermination des peuples et luttent contre le colonialisme. Nous soutenons les demandes des organisations du peuple Kanak.

- Emplacement : réINVENTER le syndicalisme > A l'international > Actualités internationales >

- Adresse de cet article :

<https://ancien.solidaires.org/KANAKY-Pour-le-droit-a-l-autodetermination-et-le-respect-du-peuple-Kanak-il>